

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

N° 1884 / 114

OBJET :

Expertise

ANNEXE

Expédié le

Bruxelles, le 6 nov: 1899

Monsieur J. Fally
Kirchenstrasse 61
St-Georges
Hambourg / Elbe.

En réponse à votre
lettre du 1^{er} A nous avons
l'honneur de vous faire savoir
qu'il n'est pas dans les
usages de la ^{Don} Direction
de donner son avis sur des
œuvres qui ne lui sont pas
soumises en vue de leur
acquisition éventuelle pour les
collections de l'Etat.

Il est plutôt à nos
^{de préférence} caputs qu'il appartient de
se prononcer sur la valeur
ou l'authenticité de l'ouvrage
qui fait l'objet de votre
lettre précitée.

Veuillez ...

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire.

Lamberg 1. Nov. 99

Sehr geehrter Herr Direktor!

^{4882 114}
Ich ~~schreibe~~ ^{schreibe} Ihnen ~~hiermit~~ ^{hiermit} das Bild
meines Autogramms ~~hienzu~~ ^{hienzu}
im Bild von H. Leys unter
Gewahrung der Presse. Da
mir nun das Bild für an-
gekauft wird, möchte ich mir
die Erlaubnis erlauben, ob ich
dasselbe zur Kritik nach dem
Museum insenden darf. Ich
möchte das Bild zur Press für
Kasum senden. Für eine gewisse
Antwort entgegenstehend geistig
freigeistigvoll

G. Stahl

Gemälde Restaurator

Linsengasse 6 I. H. Georg
Lamberg

Honorable Direction,

J'ai fait l'acquisition
l'an dernier à un marchand
d'Amers d'un tableau d'H.
Leyss vous garantiss de son
authenticité. Comme on en
doute ici, je me permets
de vous demander si je pour-
rais l'envoyer à l'expertise
du Musée. J'envverrais le
tableau sans cadre par la
poste.

En attendant votre réponse
je vous prie avec mes saluts
à vous dire.

G. Fahl
rest. de tableaux.

Kirchenstrasse 6^e

St George

Hambourg

St. Ebe